

MAIRIE DE Versonnex
01210

Délibération n° : D2026004018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Date de la convocation : 21 avril 2026
Votes exprimés : 17

Séance du 27 avril 2026

Le 27 avril 2026 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Versonnex, s'est réuni en session ordinaire en présentiel, sous la Présidence de M. Pierre MADER, Maire,

PRESENTS : MADER Pierre, ROTH Donata, DEVISCOURT Daniel, ROBERT Sophie, MOLINARD Jean-Luc, DUCROS Martine, STEINMANN Pascale, PORTEILLA FOURNIER Dominique, VERNIZEAU Sylvie, BIRNER Michael, AKOUDAD Mohamed, VAN SCHOORS Magali, DRUET Marie-Eve, BROYER Nathalie

PROCURATIONS : DUBOUT Jacques donne procuration à BIRNER Michael, VALENTIN Pierre donne procuration à ROBERT Sophie, HENRY Antoine donne procuration à ROTH Donata

ABSENT : HOLMQUIST Ted

Secrétaire de séance : DEVISCOURT Daniel

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

L'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales indique que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire qui est président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'élection des membres à voix délibérative s'effectue au scrutin, à bulletin secret, de liste à la représentation proportionnelle sans panachage, ni vote préférentiel.

M. Le Maire propose de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal. La liste présentée pour l'élection est la suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
DUCROS Martine	VALENTIN Pierre
STEINMANN Pascale	BROYER Nathalie
DEVISCOURT Daniel	VERNIZEAU Sylvie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret et de procéder à l'élection à main levée. Sont élus à l'unanimité en qualité de membre de la commission d'appel d'offres (CAO) :

- Membres titulaires : Madame Martine DUCROS, Madame Pascale STEINMANN et Monsieur Daniel DEVISCOURT.
- Membres suppléants : Monsieur VALENTIN Pierre, Madame Nathalie BROYER et Mme Sylvie VERNIZEAU.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire
Pierre MADER

Secrétaire de séance
Daniel DEVISCOURT



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Daniel Deviscourt", written over a horizontal line.

Rendu exécutoire
Le 29 avril 2026
Publié
Le 29 avril 2026